

La présidente

Madame Alana OFFICER
Département Vieillesse et Qualité de vie
Organisation Mondiale de la SantéNantes, le **30 JAN. 2024**Madame Alana OFFICER,
Cher.e.s membres et partenaires du Réseau Mondial Villes et Communautés Amies des Aînés,

Le vieillissement de la population est l'un des défis démographiques majeurs du XXI^{ème} siècle. Ce phénomène de vieillissement de la population est soutenu par divers dispositifs et politiques publiques portés par L'État, les Conseils départementaux, les communes et plus récemment par des métropoles.

Ainsi, Nantes Métropole a pris la compétence Gériatrie en 2017, dans le cadre de la loi NOTRe. Nantes Métropole œuvre depuis à poser et déployer les fondements d'un projet de territoire engagé, favorable à la longévité avec une approche transversale et plurithématique à 360°. Depuis 2018, Nantes Métropole copilote également aux côtés du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, le Conseil Départemental Métropolitain de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDMCA). De plus, la Métropole coordonne et subventionne les 8 CLIC métropolitains, et assure le suivi de leurs autorisations.

Cette transition démographique interpelle également les citoyens, les acteurs associatifs, académiques et économiques agissant dans la prise en compte des enjeux liés au vieillissement. C'est pourquoi en 2019, Nantes Métropole a initié un Grand débat citoyen « Longévité, ouvrons les possibles ». Pendant 5 mois, 23 000 participantes et participants dont 8 000 contributrices et contributeurs se sont impliqués dans cette consultation citoyenne de diverses manières (cahiers d'acteurs, contributions individuelles, déambulations évaluatives sur l'espace public, communautés citoyennes, Festival Citoyen Longévité, etc.). Cette démarche de dialogue citoyen a d'ailleurs été récompensée par le prix spécial du RFVAA en 2019.

En décembre 2019, le rapport final de ce Grand débat citoyen a été approuvé par le Conseil Métropolitain, qui a également pris l'engagement de co-construire une feuille de route Longévité métropolitaine en associant les directions thématiques de la Métropole, les services des 24 communes et les acteurs du territoire. Approuvée par le Conseil Métropolitain en décembre 2021, cette feuille de route porte 4 ambitions déclinées en engagements et objectifs opérationnels, dont une centaine portée par une vingtaine de directions de Nantes Métropole. En 2022, c'est la Politique Publique métropolitaine de la Longévité qui a été approuvée. La gouvernance de cette démarche globale s'articule autour d'instances politiques, d'instances techniques et d'une instance dite de gouvernance ouverte composée d'acteurs du territoire chargés de porter un regard évaluatif sur la mise en œuvre des engagements portés par la Métropole.

Dans le cadre de cette démarche innovante et ambitieuse de prise en compte du vieillissement démographique de sa population dans ses politiques publiques, Nantes Métropole a rejoint en 2019 le Réseau Francophone Villes Amies des Aînés. Soucieuse de continuer à enrichir sa réflexion globale sur les enjeux de la longévité et pour mieux répondre aux besoins de nos aînés grâce aux échanges de

bonnes pratiques entre les collectivités, Nantes Métropole s'engage également dans la labellisation de sa démarche auprès du Réseau.

Forte de ses implications et animée par les démarches d'intelligence collective, Nantes Métropole souhaite aujourd'hui rejoindre le Réseau mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés pour élargir les expériences, croiser les regards de différentes cultures et nourrir ainsi les actions sur son territoire.

A cette fin, nous avons pris connaissance et acceptons de respecter les valeurs et les principes de la politique-cadre européenne Santé 2020 de l'OMS et ceux de la « Stratégie et plan d'action OMS pour vieillir en bonne santé en Europe, 2012-2020 » ainsi que ceux de la démarche Villes Amies des Aînés de l'OMS.

Nous nous engageons à mettre en œuvre à l'échelle métropolitaine et accompagner les communes de notre territoire, dans les différentes phases de la démarche (diagnostic territorial, écriture du plan d'action, mise en œuvre, évaluation de la démarche et amélioration continue) en incitant la participation active des aînés tout au long du processus de la démarche. De mener une politique partenariale et transversale en prenant en compte les huit thématiques clés de la démarche Villes Amies des Aînés de l'OMS.

Par ailleurs, nous nous engageons également à partager des informations et des expériences avec d'autres membres du Réseau mondial via son e-portail et lors des réunions régionales et internationales organisées par le Réseau, incluant la mise en ligne d'un profil de notre collectivité sur le site Internet et sa mise à jour. Enfin, nous désignons Mme Sophie GATE, Responsable de la Mission Territoire de Longévité de Nantes Métropole, comme référente et personne contact pour le Réseau mondial de l'OMS.

Veuillez agréer, Madame ou Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Johanna ROLLAND
Présidente de Nantes Métropole

